

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL200

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

A la deuxième phrase de l'alinéa 24, substituer au mot : « Un », les mots : « Pour l'application du premier alinéa, un ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.